



16 décembre 2019

Les seniors perçoivent positivement le système de santé valaisan

Le vieillissement de la population et la hausse du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques augmentent la pression sur le système de santé. Sur mandat du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) publie un rapport sur la perception du système de santé par les personnes âgées de 65 ans et plus. Ce rapport montre que la majorité des seniors valaisans jugent de manière positive l'organisation sanitaire et accèdent aux soins dans un délai satisfaisant. Néanmoins, le renoncement à des soins pour des questions de coûts concerne près d'un senior sur 10, une proportion comparable à ce qui est observé en Suisse.

Le rapport de l'OVS, *Perception du système de santé par les seniors en Valais, Résultats de l'International Health Policy Survey 2017*, montre que la quasi-totalité des seniors (96%) consultent leur médecin habituel lorsqu'ils ont besoin de soins médicaux et sont satisfaits de leur prise en charge. La grande majorité estiment que leur médecin habituel explique les choses clairement, passe assez de temps avec eux et les implique dans les décisions médicales.

La population de 65 ans et plus considère par ailleurs l'accès aux soins (hors services d'urgence) comme étant très satisfaisant. Parmi les seniors ayant besoin de consulter, 84% ont pu obtenir un rendez-vous dans les cinq jours. En comparaison internationale, cette proportion est très élevée.

Toutefois, près d'un senior sur dix renonce à certains soins médicaux pour des raisons de coûts. Cette proportion est comparable à celle observée en Suisse, mais est relativement élevée en comparaison internationale. Il convient de rappeler que les patients suisses paient directement une partie importante de leurs soins à travers la franchise et la quote-part, mais aussi que toutes les prestations ne sont pas remboursées par l'assurance obligatoire des soins.

Quelque 13% des seniors déclarent avoir renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières, cette proportion étant comparable aux résultats obtenus dans les autres pays. Une commission extraparlamentaire nommée par le Conseil d'Etat rendra prochainement ses propositions de mesures pour diminuer ce taux de renonciation aux soins bucco-dentaires.

Le rapport de l'OVS permettra au département de la santé de mieux cibler sa politique de santé en faveur des personnes âgées, notamment dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention. Il conforte également le département dans ses actions visant à garantir l'accès aux soins de la population, par exemple via le soutien à l'assistantat au cabinet médical et les subsides à l'assurance-maladie.

Le rapport de l'OVS est disponible en ligne sur le site de l'OVS (www.ovs.ch).



L'International Health Policy Survey (IHPS) est une enquête internationale qui a pour but d'obtenir des données relatives aux systèmes de santé de plusieurs pays à hauts revenus. Le rapport publié par l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) a été établi sur la base des résultats de cette enquête. Celle-ci a porté sur l'expérience de la population âgée de 65 ans et plus avec le système de santé. 321 Valaisannes et Valaisans y ont participé.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC, 079 248 07 80

Prof. Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue, OVS, 079 205 68 53